Quand le citoyen européen va-t-il se réveiller ?

*Réquisitoire de Renaud Van Ruymbeke, juge d'instruction à Rennes, devant l'assemblée plénière du Parlement européen à Bruxelles (mai 1997) lors d'un hearing sur la criminalité financière**

De Bruxelles à Milan, de Madrid à Paris, le constat est le même : quel échec, comment en est-on arrivé là ? (...)

Au-delà des raisons institutionnelles, il existe un problème si criant que personne n'ose l'aborder de front. L'Europe abrite en son sein de multiples paradis fiscaux qui assurent, dans l'ombre, l'anonymat de l'argent sale et le fondent avec l'argent propre. Ils gèrent, en bons pères de famille, la fortune colossale des trafiquants dont ils tirent honteusement profit. Le secret bancaire arboré par ces états protège les réseaux criminels des regards indiscrets, ceux des juges bien-sûr, mais également ceux des millions de chômeurs et des centaines de millions de citoyens dupés. (...)

Qu'adviendra-t-il de la Suisse, du Luxembourg (...) , des îles anglo-normandes, de l'île de Malte, du rocher de Gibraltar, du Lichtenstein, de Monaco, de l'île franco-hollandaise de Saint-Martin si demain le citoyen européen se réveille ? Comment pourront-ils justifier le recyclage systématique de l'argent sale de la drogue et des jeux, la protection des corrupteurs et des corrompus, l'abri donné aux fortunes des dictateurs qui se nourrissent de la misère du monde, la complaisance face aux mafias du Sud, de l'Est ou de l'Extrême Orient, l'aide apportée aux trafiquants d'armes et d'uranium, le secret garanti aux réseaux terroristes, aux sectes, aux pédophiles, aux trafiquants d'œuvres d'art, bref à toutes les formes de criminalité internationale ?

Le secret bancaire est certes nécessaire à l'épanouissement du capitalisme producteur de richesse, mais il ne doit pas assurer l'impunité à la grande délinquance car, alors, le monde ne distinguera plus l'économie blanche de l'économie noire, mais se nourrira d'une immense économie grise où capitaux légaux et illégaux seront mêlés, où les stratégies des multinationales rejoindront dangereusement celles du crime. Enfin, des hommes politiques de premier plan et des entreprises multinationales ont utilisé, nous le savons maintenant, ces mêmes réseaux. Aussi ne peut-on attendre d'eux qu'ils contribuent à la mise en place d'une véritable coopération internationale dont ils seraient les premières victimes.

Seule une action immédiate, portant sur un point essentiel peut changer la stratégie actuelle. Il faut une vision profonde, réelle, immédiate, dramatique, qui change les choses et fasse entrer dans la réalité les espoirs en lesquels les peuples sont sur le point de ne plus croire.

** A sa droite siégeait alors – avec un visage impassible – la vice-présidente, aujourd'hui commissaire européenne – Viviane Reding, elle-même mariée à un banquier. Elle allait qualifier les propos de Van Ruymbeke et l'attaque contre le Luxembourg dans un éditorial au Luxemburger Wort (12.6.97) de "perfides".*

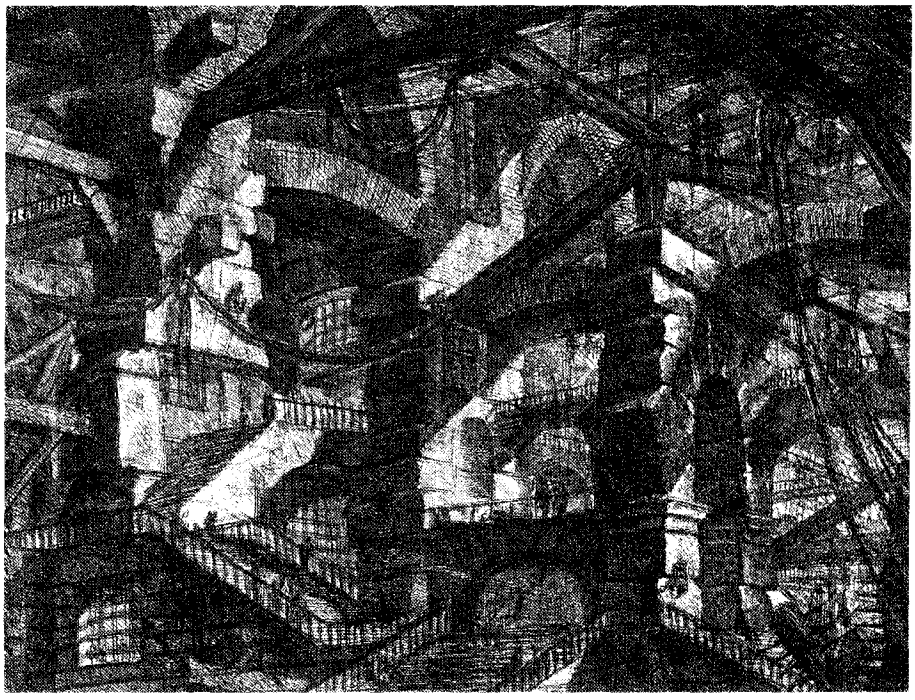

Giovanni B. Piranesi, Carceri d'invenzioni, 1761